

Arrêté N° 2024-468

La Présidente de l'Université Lumière Lyon 2

Vu les articles L613-3 à L613-6 et D613-38 à D613-50 du code de l'Education,

Arrête

La composition des commissions d'accès, prévues par le code de l'éducation dans le cadre de la procédure de validation des études, d'expériences professionnelles et d'acquis personnels pour accéder directement à une formation de licence 2, de licence 3, licence professionnelle, BUT et de Master dispensée par l'Université Lumière Lyon 2 pour l'année universitaire 2025-2026, figure en annexe du présent arrêté.

Fait à Lyon, le décembre 2024



La Présidente,

Isabelle von BUELTZINGSLOEWEN



Arrêté N° 2024-468

L2 sem 1 CFP

<p>Président.e Enseignant.e chercheur.e</p>	<p>Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)</p>	<p>Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée</p>	<p>Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : <u>si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</p>
<p>Lila Mitsopoulou-Sonta, MCF</p>	<p>Valentina DOLCE, MCF</p>		<p>Svetoslava URGESE</p>
	<p>Johan JUNG, MCF</p>		<p>Julia VIOLON</p>
<p>Suppléant président.e</p>			
<p>Eric Jacquet, MCF</p>			

Arrêté N° 2024-468

L2 PSYCHOLOGIE

<p>Président. Enseignant-chercheur.</p>	<p>Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)</p>	<p>Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée</p>	<p>Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</p>
<p>François Osiurak</p>	<p>Anne-Claire DOBRZYNSKI, MCF</p>		<p>Emilie Favre</p>
	<p>Florence CROS, MCF</p>		<p>Marion Griot Noémie Cohen</p>
<p>Suppléant présidente</p>			
<p>Tanguy Leroy</p>			

Arrêté N° 2024-468

L2 sciences cognitives

<p>Président.e Enseignant.e chercheur.e</p>	<p>Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)</p>	<p>Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée</p>	<p>Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : <u>si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</p>
<p>BEDOIN Nathalie MCF</p>	<p>François Osiurak Professeur</p>		
	<p>Hakim DJERIOUAT MCF</p>		
<p>Suppléant président.e</p>			
<p>MASSOL Stéphanie MCF</p>			

Arrêté N° 2024-468

L3 SEM 1 CFP

<p>Président.e Enseignant.e chercheur.e</p>	<p>Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)</p>	<p>Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée</p>	<p>Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : <u>si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</p>
<p>Lila Mitsopoulou-Sonta, MCF</p>	<p>Valentina DOLCE, MCF</p>		<p>Amélie RAMPON</p>
	<p>Johan JUNG, MCF</p>		<p>Julia SCHUTZ</p>
<p>Suppléant président.e</p>			
<p>Eric Jacquet, MCF</p>			

Arrêté N° 2024-468

UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2 - 69622 VILLEURBANNE CEDEX - TEL : 04 78 63 30 00

www.univ-lyon2.fr

L3 PSYCHOLOGIE

<p>Président.e Enseignant.e chercheur.e</p>	<p>Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)</p>	<p>Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée</p>	<p>Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : <u>si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</p>
<p>Anne-Claire Dobrzynski</p>	<p>François Osiurak, PR</p>		<p>Emilie Favre</p>
	<p>Florence Cros, MCF</p>		<p>Marion Griot Noémie Cohen</p>
<p>Suppléant président.e</p>			
<p>Tanguy Leroy</p>			

Arrêté N° 2024-468

COMMISSION D'ACCES À LA FORMATION PROFESSIONNELLE – rentrée 2025-2026
L3 SCIENCES COGNITIVES

L3 SCIENCES COGNITIVES

<p>Président.e Enseignant.e chercheur.e</p>	<p>Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)</p>	<p>Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée</p>	<p>Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : <u>si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</p>
<p>Hakim DJERIOUAT</p>	<p>François Osiurak Professeur</p>		
	<p>Nathalie Bedoin, Mcf</p>		
	<p>Geoffrey Duran, Mcf</p>		
<p>Suppléant président.e</p>			
<p>Stéphanie Massol</p>			

Arrêté N° 2024-468

UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2
COMMISSION D'ACCES – rentrée 2025-2026
Arrêté N° 2024-468

Master 1 Psychologie mention Psychopathologie Clinique Psychanalytique : PCP /FPP

Président	Au moins 2 Enseignants chercheurs de la formation concernée (indiquer le statut)	Autres enseignants chercheurs et/ou Invités-es intervenants-es extérieurs-es (indiquer le statut)	<p>Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : <u>si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</p>
Raphaël MINJARD (PR) Responsable de la FPP			Racin Céline (MCF)
	Doumergue Marjolaine (MCF)		Descubes-Demirdjian (Professionnelle)
			Grondin Philippe (Professionnel)
	Cros Florence (MCF)		Letang Monique (Professionnelle)
			Pellissier Plattier Sandrine
			(Professionnelle)
Suppléant président			
MISTOPOULOU Lila (MCF)			

Arrêté N° 2024-468

Master 1 Psychologie mention Psychologie de l'Éducation et de la Formation : PEF / FPP

Président	Au moins 2 Enseignants chercheurs de la formation concernée (indiquer le statut)	Autres enseignants chercheurs et/ou Invités-es intervenants-es extérieurs-es (indiquer le statut)	<p>Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</p>
Raphaël MINJARD (PR) Responsable de la FPP			
	Balteneck Nicolas (MCF)		Descubes-Demirdjian (Professionnelle)
	Cros Florence (MCF)		Gronoin Philippe (Professionnel)
			Letang Monique (Professionnelle)
			Pellissier Plattier Sandrine (Professionnelle)
Suppléant président			
MISTOPOULOU Lila (MCF)			

Arrêté N° 2024-468

Master 1 Psychologie mention Psychologie sociale du travail et des organisations : PSTO /FPP

Président	Au moins 2 Enseignants chercheurs de la formation concernée (indiquer le statut)	Autres enseignants chercheurs et/ou Invités-es intervenants-es extérieurs-es (indiquer le statut)	<p>Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</p>
Raphaël MINJARD (PR) Responsable de la FPP			
	Doumergue Marjolaine (MCF)		Letang Monique (Professionnelle)
	Cros Florence (MCF)		Pellissier Plattier Sandrine (Professionnelle)
Suppléant président			
MISTOPOULOU Lila (MCF)			

Arrêté N° 2024-468

COMMISSION D'ACCES À LA FORMATION PROFESSIONNELLE – rentrée 2025-2026

2024-2025

M1&M2 PEF

<p>Président.e Enseignant.e chercheur.e</p>	<p>Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)</p>	<p>Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée</p>	<p>Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : <u>si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</p>
<p>Nicolas BALTENNECK (MCF)</p>	<p>Jean-Yves BAUDOUIN (PR)</p>	<p>Marion GRIOT (PAST)</p>	<p>Lionel SOUCHE (psychologue)</p>
	<p>Rebecca SHANKLAND (PR)</p>	<p>Stéphanie BLOIS DA CONCEICAO (MCF)</p>	<p>Mestafa BENZIDANE (Inspecteur de l'éducation nationale)</p>
	<p>Anna Rita GALIANO (PR)</p>	<p>Marion FABRE (MCF 16/70)</p>	
	<p>Quentin HALLEZ (MCF)</p>		
<p>Suppléant président.e</p>			
<p>Béatrice CLAVEL (MCF)</p>			

Arrêté N° 2024-468

Master 1 psychologie de la santé

<p>Président.e Enseignant.e chercheur.e</p>	<p>Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)</p>	<p>Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée</p>	<p>Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : <u>si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</p>
<p>Myriam Pannard (MCF)</p>	<p>Marie Préau (PR)</p>	<p>Guillaume Tachon (chargé de cours)</p>	<p>MArie-Ange Perlé (Psychologue)</p>
	<p>Rémy Potier (MCF)</p>		
	<p>Stéphanie Guinguené (ATER)</p>		
	<p></p>		
	<p></p>		
<p>Suppléant président.e</p>			
<p>Tanguy Leroy (MCF)</p>			

Arrêté N° 2024-468

UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2
COMMISSION D'ACCES – rentrée 2025-2026
ARRÊTÉ N° 2024-468

MASTER 1 MENTION PSYCHOLOGIE

<p>Président.e Enseignant.e chercheur.e</p>	<p>Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)</p>	<p>Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée</p>	<p>Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : <u>si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</p>
<p>COLLIOT Pascale, MCF</p>	<p>MICHAEL George, PU</p> <p>LETE Bernard, PU</p>		<p>FAVRE Emilie, Neuropsychologue</p>
<p>Suppléant président.e Stéphanie Massol, MCF</p>			

Arrêté N° 2024-468

M1 Sciences cognitives

<p>Président.e Enseignant.e chercheur.e</p>	<p>Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)</p>	<p>Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée</p>	<p>Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : <u>si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</p>
<p>Hanna Chainay, Pr</p>	<p>Gaën Plancher, MCF HDR</p>		
	<p>Emanuelle Reynaud, MCF</p>		
	<p>Jordan Navarro, Pr</p>		
	<p>Léon Tremblay, Dr.</p>		
	<p>Stéphanie Massol</p>		
<p>Suppléant président.e</p>			
<p>Bernard Lété (MCF)</p>			

Arrêté N° 2024-468

Master 1 mention PSTO Parcours Psychologie Sociale

<p>Président.e Enseignant.e chercheur.e</p>	<p>Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)</p>	<p>Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG... de la formation concernée</p>	<p>Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : <u>si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</p>
<p>Emilie VAYRE (MCF HDR)</p>	<p>Marjolaine DOUMERGUE (MCF)</p>		<p>Amel LEBOUKH (PAST)</p>
	<p>Ludivine JAMAIN (MCF)</p>		
	<p>Christine MORIN MESSABEL (Pr)</p>		
	<p>Marie PREAU (Pr)</p>		
	<p>Myriam PANNARD (MCF)</p>		
	<p>Tanguy LEROY (MCF)</p>		
	<p>Valérie HAAS (Pr)</p>		
	<p>Nikos KALAMPALIKIS (Pr)</p>		
<p>Suppléant président.e</p>			
<p>Sabine CAILLAUD (PR)</p>			

Arrêté N° 2024-468

UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2
19300 - FRANCE

Master 1 mention PSTO Parcours Psychologie du Travail et des Organisations

<p>Président.e Enseignant.e chercheur.e</p>	<p>Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)</p>	<p>Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée</p>	<p>Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : <u>si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</p>
<p>Emilie VAVRE (MCF HDR)</p>	<p>Valentina DOLCE (MCF)</p>		
	<p>Elsa LANEYRIE (MCF)</p>		
	<p>Florence CROS (MCF)</p>		
	<p>Noémie COHEN (PAST)</p>		
	<p>Sabrina ROUAT (MCF)</p>		
	<p>Florian Fournier (MCF)</p>		
<p>Suppléant président.e</p>			
<p>Sabrina ROUAT (PR)</p>			

Arrêté N° 2024-468

M1&M2 PEF

<p>Président.e Enseignant.e chercheur.e</p>	<p>Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)</p>	<p>Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée</p>	<p>Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : <u>si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</p>
<p>Nicolas BALTENNECK (MCF)</p>	<p>Jean-Yves BAUDOUIIN (PR)</p>	<p>Marion GRIOT (PAST)</p>	<p>Lionel SOUCHE (psychologue)</p>
	<p>Rebecca SHANKLAND (PR)</p>	<p>Stéphanie BLOIS DA CONCEICAO (MCF)</p>	<p>Mestafa BENZIDANE (Inspecteur de l'éducation nationale)</p>
	<p>Anna Rita GALIANO (PR)</p>	<p>Marion FABRE (MCF 16/70)</p>	
	<p>Quentin HALLEZ (MCF)</p>		
<p>Suppléant président.e</p>			
<p>Béatrice CLAVEL (MCF)</p>			

Arrêté N° 2024-468

*Commission d'accès à la formation de Master 2
Psychopathologie Clinique Psychanalytique – Recherche en psychologie à partir des pratiques*

Master 2 Psychopathologie Clinique Psychanalytique : PCP /Formation – Recherche en psychologie à partir des pratiques

Président	Au moins 2 Enseignants chercheurs de la formation concernée (indiquer le statut)	Autres enseignants chercheurs et/ou Invités-es intervenants-es extérieurs-es (indiquer le statut)	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Raphaël MINJARD (PR) Responsable de la FPP			Racin Céline (MCF)
			Descubes-Demirdjian (Professionnelle)
	Doumergue Marjolaine (MCF)		Grondin Philippe (Professionnel)
	Cros Florence (MCF)		Letang Monique (Professionnelle)
			Pellissier Plattier Sandrine (Professionnelle)
Suppléant président MISTOPOULOU Lila (MCF)			

Arrêté N° 2024-468

UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2
COMMISSION D'ACCES – rentrée 2025-2026
Arrêté N° 2024-468

Master 2 Psychologie mention Psychologie de l'Education et de la Formation : PEF /FPP

Président	Au moins 2 Enseignants chercheurs de la formation concernée (indiquer le statut)	Autres enseignants chercheurs et/ou Invités-es intervenants-es extérieurs-es (indiquer le statut)	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : <u>si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Raphaël MINJARD (PR) Responsable de la FPP			Descubes-Demirdjian (Professionnelle)
	Balteneck Nicolas (MCF)		Grondin Philippe (Professionnel)
	Cros Florence (MCF)		Letang Monique (Professionnelle)
			Trochard Julien (Professionnelle)
			Pellissier Plattier Sandrine (Professionnelle)
			Marie Michal Schmelck (Professionnelle)
Suppléant président			
MISTOPOULOU Lila (MCF)			

Arrêté N° 2024-468

Master 2 Psychologie Sociale du travail et des organisations : PSTO /FPP

Président	Au moins 2 Enseignants chercheurs de la formation concernée (indiquer le statut)	Autres enseignants chercheurs et/ou Invités-es intervenants-es extérieurs-es (indiquer le statut)	Membre du COSIE
Raphaël MINJARD (PR) Responsable de la FPP		Payet Julien (Professionnel)	
	Racin Céline (MCF)	Descubes-Demirdjian (Professionnelle)	
	Doumergue Marjolaine (MCF)	Grondin Philippe (Professionnel)	
	Cros Florence (MCF)	Letang Monique (Professionnelle)	
		Trochard Julien (Professionnelle)	
		Pellissier Plattier Sandrine (Professionnelle)	
Suppléant président MISTOPOULOU Lila (MCF)			

Arrêté N° 2024-468

Master 2 Psychopathologie et psychopathologie clinique

<p>Président.e Enseignant.e chercheur.e</p>	<p>Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)</p>	<p>Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée</p>	<p>Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par <u>des professionnels extérieurs à</u> <u>l'établissement</u> Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</p>
<p>François-David Camps (PR)</p>	<p>Pierre-Justin Chantepie (MCU)</p>	<p>Cristelle Lebon (Past)</p>	<p>Anne-Lyse DEMARCHI</p>
	<p>Anne-Claire Dobrzynski (MCU)</p>		
<p>Suppléant président.e</p>			
<p>Emmanuelle Bonneville-Baruchel</p>			

Arrêté N° 2024-468

COMMISSION D'ACCES – rentrée 2025-2026

Arrêté N° 2024-468

M1&M2 PEF

<p>Président.e Enseignant.e chercheur.e</p>	<p>Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)</p>	<p>Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée</p>	<p>Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : <u>si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</p>
<p>Nicolas BALTENNECK (MCF)</p>	<p>Jean-Yves BAUDOUIN (PR)</p>	<p>Marion GRIOT (PAST)</p>	<p>Lionel SOUCHE (psychologue)</p>
	<p>Rebecca SHANKLAND (PR)</p>	<p>Stéphanie BLOIS DA CONCEICAO (MCF)</p>	<p>Mestafa BENZIDANE (Inspecteur de l'éducation nationale)</p>
	<p>Anna Rita GALIANO (PR)</p>	<p>Marion FABRE (MCF 16/70)</p>	
	<p>Quentin HALLEZ (MCF)</p>		
<p>Suppléant président.e</p>			
<p>Béatrice CLAVEL (MCF)</p>			

Arrêté N° 2024-468

M1&M2 PEF

<p>Président.e Enseignant.e chercheur.e</p>	<p>Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)</p>	<p>Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée</p>	<p>Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : <u>si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</p>
<p>Nicolas BALTENNECK (MCF)</p>	<p>Jean-Yves BAUDOUIN (PR)</p>	<p>Marion GRIOT (PAST)</p>	<p>Lionel SOUCHE (psychologue)</p>
	<p>Rebecca SHANKLAND (PR)</p>	<p>Stéphanie BLOIS DA CONCEICAO (MCF)</p>	<p>Mestafa BENZIDANE (Inspecteur de l'éducation nationale)</p>
	<p>Anna Rita GALIANO (PR)</p>	<p>Marion FABRE (MCF 16/70)</p>	
	<p>Quentin HALLEZ (MCF)</p>		
<p>Suppléant président.e</p>			
<p>Béatrice CLAVEL (MCF)</p>			

Arrêté N° 2024-468

M2 IHM

<p>Président.e Enseignant.e chercheur.e</p>	<p>Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)</p>	<p>Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée</p>	<p>Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : <u>si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</p>
<p>Emanuelle Reynaud, MCF</p>	<p>Anzalone Salvatore, MCF, Paris 5</p>		
	<p>Eric Rivère, MCF, Lyon 2</p>		
<p>Suppléant président.e</p>			
<p>Jordan Navarro, PU</p>			

Arrêté N° 2024-468

M2 Sciences Cognitives parcours NNC

<p>Président.e Enseignant.e chercheur.e</p>	<p>Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)</p>	<p>Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée</p>	<p>Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : <u>si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</p>
<p>Hanna Chainay, Pr</p>	<p>Stéphanie Massol (MCF)</p>		
	<p>Léon Tremblay, Dr</p>		
<p>Suppléant président.e</p>			
<p>François Osiurek (PR)</p>			

Arrêté N° 2024-468

M2 SCFA

<p>Président.e Enseignant.e chercheur.e</p>	<p>Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)</p>	<p>Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée</p>	<p>Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : <u>si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</p>
<p>Gaën Plancher, MCF, HDR</p>	<p>Jordan Navarro, PR Emanuelle Reynaud, MCF</p>		
<p>Suppléant président.e</p>			
<p>Hanna Chainay, PR</p>			

Arrêté N° 2024-468

M2 – Psychologie de la santé

<p>Président.e Enseignant.e chercheur.e</p>	<p>Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (Indiquer le statut)</p>	<p>Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée</p>	<p>Obligatoire : <u>si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</p>
<p>Myriam Pannard (MCF)</p>	<p>Marie Préau (PR)</p>	<p>Guillaume Tachon (chargé de cours)</p>	<p>Marie-Ange Périer (psychologue)</p>
	<p>Rémy Potier (MCF)</p>		
	<p>Stéphanie Guinguené (ATER)</p>		
	<p></p>		
	<p></p>		
<p>Suppléant président.e Tanguy Leroy (MCF)</p>			

Arrêté N° 2024-468

MASTER 2 Parcours NEUROPSYCHOLOGIE ET PSYCHOLOGIE COGNITIVE

<p>Président.e Enseignant.e chercheur.e</p>	<p>Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)</p>	<p>Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée</p>	<p>Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : <u>si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</p>
<p>MICHAEL George, PU</p>	<p>COLLIOT Pascale, MCF</p> <p>LETE Bernard, PU</p>		<p>FAVRE Emilie, Neuropsychologue</p>
<p>Suppléant président.e Hanna Chainay, PU</p>			

Arrêté N° 2024-468

Master 2 mention PSTO Parcours Psychologie Sociale

<p>Président.e Enseignant.e chercheur.e</p>	<p>Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)</p>	<p>Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée</p>	<p>Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : <u>si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</p>
<p>Emilie VAYRE (MCF HDR)</p>	<p>Marjolaine DOUMERGUE (MCF)</p>		<p>Amel LEBOUKH (PAST)</p>
	<p>Ludivine JAMAIN (MCF)</p>		
<p>Suppléant président.e</p>			
<p>Sabine CAILLAUD (PR)</p>			

Arrêté N° 2024-468

Master 2 mention PSTO Parcours Psychologie du Travail et des Organisations

<p>Président.e Enseignant.e chercheur.e</p>	<p>Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)</p>	<p>Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée</p>	<p>Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : <u>si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</p>
<p>Emilie VAYRE (PR)</p>	<p>Elsa Laneyrie (MCF)</p>		
	<p>Noémie Cohen (PAST)</p>		
<p>Suppléant président.e</p>			
<p>Valentina DOLCE (MCF)</p>			